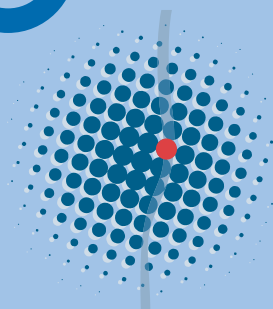


2000-2015

Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg



n°8 Septembre 2003

PADD : qu'est-ce que c'est ?

Projet d'Aménagement
et de Développement Durable

Une nouvelle étape est en passe d'être franchie dans l'élaboration du Scoters. Après le diagnostic et l'état initial de l'environnement, qui identifiaient les forces et les faiblesses du territoire de la région de Strasbourg, place aux orientations politiques débattues par les élus du Syndicat mixte : c'est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

S'il ne s'impose pas juridiquement, ce document fonde néanmoins le «document d'orientation», qui aura, lui, valeur de prescription.

Il convient également de distinguer le Scot des Plans locaux d'urbanisme (PLU). Le Scot ne se substitue pas aux PLU. C'est un document d'orientation générale. En revanche, les décisions locales (PLU, plans de déplacements urbains, programmes locaux de l'habitat, schéma d'équipement commercial...) devront être compatibles avec le Scot.

Un projet ambitieux pour la région de Strasbourg

L'objectif du PADD est triple : afficher des ambitions fortes pour la région de Strasbourg, définir ce projet dans une logique de développement durable, assurer la cohérence des politiques publiques sur ce territoire.

Réunions publiques :

Concertation autour du PADD

> **Berstett**

jeudi 16 octobre 2003
20h - Salle des Fêtes

> **Blaesheim**

jeudi 13 novembre 2003
20 h - Salle Polyvalente

L'élaboration de ce document a été guidée par trois grandes idées :

- tenir compte de la **spécificité transfrontalière** de la métropole strasbourgeoise au cœur de la nouvelle Europe,
- assurer la **solidarité** et l'équilibre entre tous les territoires du Scoters,
- préserver la **qualité** du cadre de vie et de l'environnement.

En voici les premières lignes directrices. Elles ont déjà fait l'objet de plusieurs débats publics, les 21 et 31 mars, et le 4 juillet 2003.

Le débat se poursuivra à l'occasion de la Foire européenne, puis des réunions publiques.

► Spécificité internationale



Assurer le développement

de Strasbourg comme métropole européenne

Le constat : Le diagnostic soulignait l'existence d'un décalage entre l'image de la métropole strasbourgeoise et son poids réel dans les réseaux économiques internationaux.

Or le risque de s'éloigner du peloton de tête des villes qui compteront dans la nouvelle Europe est réel.

Les orientations du PADD

Renforcer la spécificité géopolitique de Strasbourg et sa région

Il s'agit de poursuivre la dynamique de coopération transfrontalière avec la région de l'Ortenau notamment dans le cadre du projet Eurodistrict.

La démarche engagée à travers l'élaboration du Livre Blanc transfrontalier prouve la volonté commune de part et d'autre du Rhin de soutenir le développement de la région de Strasbourg et de l'Ortenau pour augmenter l'attractivité économique de ce territoire binational d'1 million d'habitants.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.strasbourg-ortenu.org

Créer une image urbaine forte et ouverte à l'international

La culture est un des fondements du positionnement de Strasbourg comme métropole européenne. Au-delà des projets d'équipements comme la future bibliothèque à vocation régionale ou encore l'Ecole européenne des métiers de la télévision, des partenariats culturels à

l'échelle internationale sont à développer, comme la Maison des cultures européennes, ou encore l'adhésion au projet « capitale culturelle de l'Europe » avec Karlsruhe.

Pour attirer les entreprises et les organisations internationales, Strasbourg et sa région se doivent d'offrir des services de qualité et un cadre de vie agréable. Il s'agit d'améliorer l'offre scolaire et universitaire internationale, mais aussi de créer, à côté des institutions européennes, un quartier qui symbolise cette ouverture. L'axe Etoile-Kehl est ainsi destiné à devenir un nouvel espace d'animation urbaine et un centre d'affaires cosmopolite.

Améliorer l'accessibilité internationale de Strasbourg et sa région

La connexion des TGV-Est Européen et Rhin-Rhône au réseau ICE est une priorité absolue. Elle permettra en outre de se rapprocher des principales plates-formes aéroportuaires d'Europe, en complément des aéroports de Strasbourg et de Lahr.



Le haut débit, enjeu essentiel de développement

Aujourd'hui, la capacité de communication et d'information à haut débit est un critère d'implantation essentiel pour les entreprises. Le projet d'infrastructure régionale de télécommunication à haut débit initié par la Région Alsace s'appuie sur 30 villes alsaciennes et placera toute la région de Strasbourg dans le réseau des grandes agglomérations européennes. Ce maillage sera renforcé dans le territoire du Scoters.

Rééquilibrer l'ensemble du territoire

Le constat : Le diagnostic révélait une emprise croissante du périurbain. L'étalement d'une urbanisation mal maîtrisée, ainsi que la spécialisation des territoires contribuent à multiplier les déplacements et engendrent de nombreuses nuisances : congestion des routes, pollution...

Les orientations du PADD

Développer les villes moyennes

Pour rééquilibrer certaines fonctions partagées avec Strasbourg, et rapprocher les services de la population, le PADD préconise de développer certains équipements publics dans les villes moyennes : transports plurimodaux, commerces et services administratifs, poste, équipements scolaires, accueil de la petite enfance, maisons de retraite...

Outre l'agglomération strasbourgeoise, les villes concernées sont : Brumath, Erstein, Benfeld, Rhinau, Truchtersheim, Hochfelden et Marlenheim.

Autre priorité : densifier ces équipements ainsi que l'habitat autour des points de connexion avec les transports publics.

Optimiser l'implantation des activités économiques

• Pour éviter une trop grande concentration des activités, de nouveaux sites seront promus à l'extérieur de l'agglomération strasbourgeoise, de préférence à proximité des infrastructures de transports. Cette politique d'implantation est également conditionnée par des critères de développement durable : gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie...

• Le PADD préconise de favoriser les zones de rénovation (par exemple le Grand Projet de Ville de Strasbourg), mais aussi l'implantation des commerces et des services de proximité dans les quartiers et les villages.

• Au-delà d'une certaine taille, les zones d'activités devront faire l'objet d'une planification à l'échelle des intercommunalités. Les zones desservies par le fer et les voies d'eau seront privilégiées.

• Il faudra également tenir compte des nouveaux modes de vie en aménageant les horaires d'ouverture des commerces et services, et en encourageant l'installation des commerces et équipements publics près des gares.

Privilégier les transports en commun

Cette nouvelle répartition des activités passe aussi par la réorganisation des transports. Diverses orientations sont envisagées :



• Faciliter l'accès du plus grand nombre à l'emploi, à l'habitat, mais aussi aux loisirs.

• Donner la priorité aux programmes de transports en commun : tram-train, train (TER), transport routier guidé, maillage urbain du tram...

• Créer des liaisons transversales en périphérie de l'agglomération pour éviter les engorgements et compléter le réseau routier primaire pour favoriser ces liaisons : le GCO, la VLIO, la liaison VLIO-RN 353 et la liaison Lahr-Obernai/Barr répondent à cette logique, même si la priorité reste aux transports en commun.

• Promouvoir toutes les solutions alternatives répondant aux besoins de mobilité des habitants, par exemple le transport fluvial, les pistes cyclables, les circuits piétons sécurisés...



Logistique : l'atout du Port autonome de Strasbourg

Le PADD préconise d'améliorer la synergie entre secteurs industriel et logistique, notamment en développant les transports combinés. Le Port autonome de Strasbourg constitue à ce titre un atout important. C'est la seule plate-forme d'envergure sur le territoire du SCOTERS, à la convergence des 3 modes de transport : fluvial, ferroviaire et routier.

► Qualité de vie

Préserver les atouts d'un environnement exceptionnel



Le constat : la région de Strasbourg bénéficie d'un environnement exceptionnel. Mais celui-ci est menacé par l'étalement de l'urbanisation, une emprise croissante sur les terres agricoles, et des pollutions diverses.

Les orientations du PADD

Développer un urbanisme de qualité

Plusieurs mesures complémentaires sont envisagées :

- diversifier l'offre de logements en développant le locatif privé et social,
- freiner l'étalement urbain en périphérie, en encourageant le "renouvellement" urbain (construire la ville sur elle-même) par des aménagements urbains attractifs, et en développant un urbanisme de qualité dans le périurbain.

Préserver le patrimoine naturel et la santé

L'environnement naturel de la région de Strasbourg contribue à sa richesse mais doit être protégé contre les nuisances.

- Le PADD préconise l'instauration d'une charte de qualité pour les entreprises à risque souhaitant s'installer sur le territoire du SCOTERS, selon les critères de développement durable et de management environnemental.

- Les normes européennes en matière de qualité de l'air fixent un calendrier de réduction des émissions polluantes. Sur le territoire du Scoters, l'objectif est d'accélérer autant que possible ce calendrier.

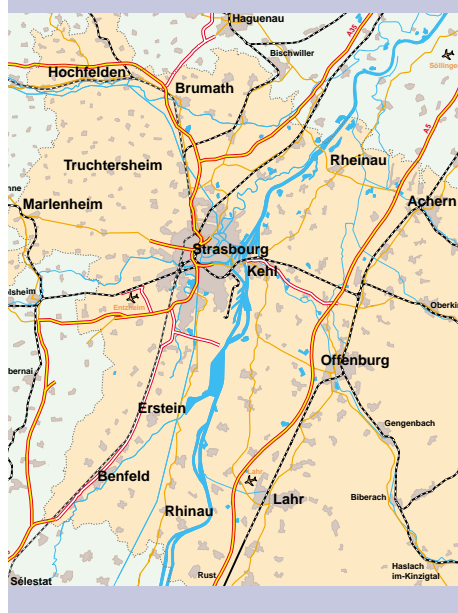
Il s'agira également de réduire l'émission de gaz à effets de serre, grâce notamment au développement des transports en commun.

Réduire les risques d'inondation

L'objectif est de réduire le risque d'inondation, tout en valorisant les zones naturelles inondables. Diverses mesures sont à envisager comme aménager les zones inondables et leurs abords par un urbanisme et une architecture adaptés, mais aussi par une agriculture raisonnée, ou par des aménagements de loisirs.

Économiser le foncier agricole

Priorité sera donnée aux logements intermédiaires, plus denses, mais à même de répondre aux attentes des habitants en terme de qualité de vie. Cette densification devra se faire en priorité aux abords des gares. Elle permettra également d'économiser le foncier agricole.



Syndicat mixte pour
le schéma de cohérence territoriale
de la région de Strasbourg

13, rue du 22 novembre
67000 STRASBOURG
Téléphone : +33 (0)3 88 15 22 22
Télécopie : +33 (0)3 88 15 22 23
e-mail : syndicatmixte@scoters.org
www.scoters.org

Telles sont quelques grandes lignes du Projet
d'Aménagement et de Développement Durable.
Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger l'intégralité
du document provisoire sur le site du Scoters :

www.scoters.org